OBSERVATIONS RÉFLÉCHIES SUR LES OBSERVATIONS RAPIDES, *SUR la Lettre de M.* DE *CALONNE au* ROI.

Res sacra miser.



A LONDRES.

1789.





OBSERVATIONS RÉFLÉCHIES

SUR

LES OBSERVATIONS RAPIDES,

SUR la Lettre de M. DE CALONNE *au* ROI.

APRÈS une bataille perdue, on devroit être modeste. Quel despotisme dans les idées! Quelle dureté dans les expressions! Quelle cruelle malignité dans les interprétations forcées! Quelle basse flatterie! Je vais parcourir cette Brochure, non pour défendre M. de Calonne que je ne connois pas, & dont je répudie une partie des principes; non pour com-

battre ſon heureux rival, dont je n'eſtime pas les talens, mais pour montrer combien l'on abuſe les Lecteurs. Je ne m'arrêterai qu'aux phraſes les plus répréhenſibles, & laiſſerai même à d'autres le ſoin de relever celles qui ne ſont que ridicules.

« C'eſt au moment où Louis XVI & la France ſemblent s'allier de plus près ». (Page 7.)

C'étoit donc auparavent deux Puiſſances ennemies, ou du moins indifférentes ? Elles vont s'allier comme la Hollande s'eſt alliée, il y a un an, avec la Pruſſe.

« C'eſt au moment où le Prince reſtitue à ſes Peuples leurs droits naturels ». (*Ibidem*).

Pour reſtituer, il faut avoir en-

levé. Or quand eſt-ce que les Peuples ont joui de ces droits uſurpés qu'on va leur rendre ?

« Et que les Peuples ſe diſpoſent à raffermir les droits auguſtes du Prince ». (Page 7).

Ils ſont donc chancelans ? Pourquoi alarmer le Monarque ſur un danger imaginaire ?

« C'eſt au moment où l'Europe admire & envie peut-être le courage qui nous anime, &c. » (*Ibidem*).

L'Europe admire les troubles de la Bretagne, les orages ſurvenus à Senlis, le zèle exagéré de la Provence, l'indéciſion affectée de la Bourgogne, le renvoi des Lettres de convocation par les Etats d'Artois.

« C'eſt en ce moment ſolemnel que M. de Calonne oſe adreſſer au Roi une Lettre ſacrilége ». (*Ibidem*).

Que ſignifie le mot ſacrilége, dans une Lettre où il n'eſt nullement queſtion de religion ou de morale? L'erreur de M. de Calonne fût-elle prouvée, ſon intention l'abſoudroit encore.

« Dans laquelle noirciſſant notre courage, empoiſonnant notre bonheur ». (*Ibidem*).

Qu'eſt-ce qu'un courage noirci? En quoi donc conſiſte notre bonheur? Nous avons l'eſpérance d'un avenir heureux; mais les penſions, les rentes ſont-elles payées? La dette publique eſt-elle conſolidée? Coupable adulateur, croyez-vous en impoſer

aux ſages, comme vous en impoſez aux créatures vénales de ceux dont vous défendez la cauſe ?

Les ſix erreurs relevées ſe trouvent dans dix-huit lignes.

Ab uno diſce omnes.

Mais ce qui eſt infiniment plus répréhenſible, & ce qu'il faut déférer au tribunal des hommes honnêtes, c'eſt l'infidélité dans les citations ; c'eſt l'art puniſſable d'altérer le ſens, genre de calomnie qui révolte d'autant plus, que la plupart des Lecteurs ne prennent pas le ſoin de rapprocher l'accuſateur & l'accuſé.

» Lui-même (M. de Calonne) convient que *tout ce qui vient de ſa part eſt ſuſpect*, (page 8) ».

On croiroit que le repentir ou la

conviction de ses imprudences, l'ont condamné à un aveu aussi humiliant. Voici sa phrase :

Je sais qu'on est parvenu à vous rendre suspect tout ce qui viendroit de ma part (Lettre au Roi, page 2). Ces deux phrases se ressemblent-elles ? Ah ! si on travestit ses intentions comme on travestit ses ouvrages, certes, il n'étoit pas difficile de le rendre suspect. Il sied bien à l'Auteur des *Observations rapides* , de soupçonner M. de Calonne d'absurdité, de l'accuser de se contredire par-tout, lui qui, page 8, dit « en » demeurant chez un Peuple étranger » on désapprend un peu sa langue » naturelle; & page 10, que l'Ou- » vrage qu'il combat n'est formidable » que par la séduction du style, sé- » duction si puissante *qu'elle pourroit » contribuer à répandre des idées con- » tagieuses* ».

Sur la premiere Obſervation.

Comment un homme qui conſerve quelque pudeur, quelque droit à l'eſtime des gens ſéveres, peut-il ſuppoſer des phraſes qui n'exiſtent pas dans le Livre qu'il dit combattre? L'art d'écrire eſt-il un brigandage public qui autoriſe à dépouiller celui qu'on réfute, de ſa penſée, ou à lui prêter des idées abſurdes ou coupables?

« M. de Calonne *convient avoir négocié avec les Auteurs du plus infâme des libelles* ».

Fait faux. Il ne convient pas de cela. Cette phraſe imprimée en caracteres italiques, n'exiſte pas dans le paſſage où M. de Calonne gliſſe avec beaucoup de prudence ſur un

fait qu'on a indignement dénaturé, & pour lequel l'opulence fastueuse a soudoyé la plume dès long-tems corrompue d'un homme au-dessous du mépris. Sans nous arrêter aux phrases du Rhéteur qui composent cette premiere Observation, disons que ce n'est pas la vingtieme fois qu'on a acheté le silence de la calomnie. Ce n'est que lorsque la réflexion & l'honnêteté domineront dans le monde, qu'elle sera impuissante. L'innocence seule n'est pas une sauve-garde suffisante contre les traits, & l'innocence qui rassure sur l'avenir, ne défend pas du premier moment toujours pénible.

Sur la seconde Observation.

» *Il ne voit personne qui défende le Trône. Quoi! il accuse*

les Nobles de l'abandonner, le Clergé de le trahir, les Parlemens de le combattre, la Nation entiere de l'envahir (page 14) ».

C'eſt vous qui lui prêtez ces affreuſes accuſations; elles ſont votre ouvrage; lui n'en dit pas un mot. Il répète en termes modérés ce qui ſe dit cent fois en un jour dans les Clubs, dans les Cafés, dans les aſſemblées, aux ſoupers, là où il y a quatre hommes réunis, parlant de la choſe publique. C'eſt-à-dire qu'on ne peut donner une confiance entiere à celui qui ne fait jamais que la moitié de ce qui convient au parti qu'il a l'air de favoriſer, qui remet à la Nobleſſe de quoi anéantir ce qu'il donne au Tiers-Etat, qui ſe ſauve par des explications, de la honte de ſe contredire, ou du danger

d'être clair. Voilà le langage général. Car il ne faut pas compter pour un parti le vœu de quelques maisons enthousiastes qui, pour ne pas se démentir, vantent des talens auxquels on ne croit plus ; ou de quelques Aristocrates frénétiques qui ont abjuré la Patrie en faveur de la Cour.

Sur la troisieme Observvtion.

Elle fourniroit matiere à une Brochure, sans même réfuter les injures dont l'Auteur assaisonne son style. Depuis quand la vérité force-t-elle les obstacles qui lui barent l'accès du Trône ?

« Et qui a creusé, ou du moins a grandi l'abyme dont la profondeur a effrayé la Nation ? (Page 16) ».

Vous le ſavez comme moi ; mais vous n'oſez pas le dire. On l'articuloit clairement il y a deux ans. On le dira encore avant une année.

« Et qui a montré la Monarchie dans toutes ſa nudité, & le Trône dans toute ſon indigence ». (*Ibid.*)

Quand on m'aura expliqué ce que c'eſt que la nudité d'une Monarchie, ou la pudeur d'une République, je comprendrai cette belle phraſe. Mais ce que je ſaiſis mieux, c'eſt que l'on confond le Tréſor & le Trône. Le premier peut être indigent ; mais jamais le Trône, dont l'éclat eſt indépendant d'une gêne paſſagere. Des gens ſenſés ont cru qu'il valoit mieux en convenir, pour y remédier, que de ſe vanter d'un ſuperflu qu'on n'avoit pas.

» Et qui, après avoir trompé le crédit par l'étalage d'une fauſſe opulence, &c. (*Ibid.*) »

Vous voulez dire, *entretenu*, & non pas *trompé*. Quand on a tant d'eſprit, on dit mieux qu'on ne penſe; mais on ne dit preſque jamais ce qu'on veut dire.

« M. de Calonne ſe flattoit que le ſpectacle d'une Aſſemblée pompeuſe, & la terreur d'une dette incommenſurable, forceroit à l'adoption de ſes plans. » (*Ibidem.*)

Ce n'étoit pas du ſpectacle de l'Aſſemblée, mais de l'Aſſemblée elle-même qu'il attendoit du ſecours. La dette n'étoit pas incommenſurable, puiſqu'il s'agiſſoit d'un déficit de cent trente-ſix millions. Ce n'étoit

pas ſes plans, mais ceux du Roi, du Conſeil, des meilleures têtes de la France qu'il avoit conſultées & employées.

» La Juſtice & la partialité armerent les Juges contre lui. » (Page 17.)

Des Conſeils ne ſont pas des Juges. La Juſtice & la partialité ne ſe coalitionnent pas. Quoi? ne jamais exprimer ce qu'on veut dire! L'Auteur, après quelques phraſes inintelligibles, tombe ſur l'Aſſemblée des Notables, de 1787, qui a préparé la guerre entre les privileges & le droit naturel; ainſi, pour accuſer le Miniſtre d'avoir donné cette Aſſemblée, on le charge de tous les maux qui nous menacent.

« La ſource des tréſors pu-

blic, détournée par des manœuvres secrettes ». (page 20.)

Voilà une accusation de péculat bien clairement énoncée. Si l'on prenoit M. l'Obfervateur à partie, & qu'on le fommât de prouver ce qu'il avance, le réfultat d'un pareil procès le corrigeroit de la manie des phrafes. Tout cela s'écrit fans réflexion, pour faire de l'efprit & fa cour, fur-tout. Il exifte une nation, dont les individus s'expatrient en vain; il femble que la nature les ait condamnés à la flexibilité des principes & à cette complaifance, qui feroit fi bien défignée par un autre nom.

« Le Miniftre qui fuccéda à M. de Calonne, trouva la réfiftance établie, & l'augmenta encore par fon impéritie ». (p. 21.)

Pourquoi, ſans motif, comme ſans néceſſité, inſulter M. Fourqueux, qui obéit au Roi, en acceptant une place qu'il n'avoit pas recherchée ; & qu'il remit ſans regret, comme il l'avoit reçue ſans ambition : ſi l'on veut parler de M. l'Archevêque de Sens, il ne falloit pas dire *celui qui ſuccéda ;* alors le parallele antithétique n'a pas l'ombre de vérité. M. de Brienne *ne s'endormit pas au milieu des orages* ; il les excita, ſans ſavoir les calmer.

« Le premier avoit, pour ainſi dire, enfoncé le Tréſor royal, & le dernier a laiſſé enfoncer la Monarchie entiere ». (page 22.)

Quel galimathias ! Un Tréſor enfoncé ! Une Monarchie enfoncée ! On déſapprend ſa langue à Paris,

comme à Londres, ou, lorſqu'on écrit ainſi, on ne l'a jamais ſue.

« Le *ſort* avoit *ſuſcité* un mortel pour le relever; vous vous êtes ſouvenu de lui, & vous l'avez rappellé. » (*ibidem.*)

Quelle différence ſe trouve-t-il entre la Monarchie *enfoncée*, & la Monarchie dans ſon état actuel? Paie-t-on mieux, emprunte-t-on moins qu'on ne faiſoit il y a un an? Les effets publics ont-ils monté? La Caiſſe d'Eſcompte a-t-elle rejetté cet Arrêt du Conſeil, contre lequel on s'eſt ſi juſtement récrié? La louange impudente révolte les hommes les plus modérés!

« Il y a deux ans, que vous n'aviez (Sire), que l'amour ſimulé des Courtiſans. » (*Ibidem.*)

Je ne crois pas qu'on puiſſe rien dire de plus inſultant à une Nation, & de plus déſagréable à un Roi. Les François ont-ils jamais ceſſé de l'être? Y a-t-il eu un ſeul inſtant, ſous ce règne; où, même en ſe plaignant du malheur des circonſtances, on n'ait pas adoré Louis XVI? Audacieux Etranger! ceſſez de calomnier la Nation qui vous ſupporte; gardez vos louanges ou votre blâme, & jouiſſez, ſans ingratitude, de l'aſyle qu'on vous laiſſe.

Sur la cinquieme Obſervation.

Encore une altération coupable: M. de Calonne a dit qu'on avoit fait une très-grande faute d'exciter les Citoyens à publier leurs recherches ſur les *queſtions relatives à la Convocation des Etats-Généraux.* On lui

fait dire, *à publier leurs recherches ſur les Etats-Généraux*. De même que pour accuſer tout-à-l'heure le Miniſtre diſgracié, on attaquoit les Notables de 1787; maintenant, on blanchit l'Archevêque de Sens, parce qu'il a *invité les bons eſprits à éclairer le ſien*.

« Il a, dit-on, expié en
» quelque ſorte, les fautes de
» ſon Adminiſtration, par le Ré-
» glement, &c. ». (Page 26.)

Obſervez qu'il s'agit de ce Miniſtre, *dont les fautes ont paru des crimes*, *qui a été coupable*, qui a perdu la Monarchie.

« M. de Calonne ne juge
» bien, ni la premiere, ni la ſe-
» conde Aſſemblée des Nota-
» bles ». (Page 29).

Non; car il ne les juge pas du tout.

« Je vais les juger en deux » mots ». (Page 30). Cela eſt modeſte : écoutons.

« La premiere a déſabuſé le » Monarque de ſes illuſions ». (*Ibid.*)

Ainſi, MM. Turgot, de Maleſherbes, Necker, de Fleuri, d'Ormeſſon, de Vergennes, ne l'avoient bercé que d'illuſions.

« La ſeconde a éclairée la Na» tion ſur les dangers ». (*Ibid.*)

Eh quoi ? Par où ? Comment ? Quelles lumieres ſont émanées de cette Aſſemblé ? Quels actes en ſont les dépoſitaires, & la preuve ? Suffit-il donc de dire des mots pour conſtater un fait ?

« Les Notables ont donné, » en 1787, la meſure de leur fi-

» délité; en 1788, la mesure
» de leur patriotisme ». (*Ibid.*)

Cette même Assemblée, qui a *préparé la guerre actuelle, qui a produit une scission*, composée de cette *Noblesse enhardie, prête à relever l'Empire féodal, qui se prévaloit de sa force pour sacrifier l'intérêt du Peuple!* Cela n'est ni vraisemblable ni vrai.

Si c'est ainsi que vous *jugez*, Monsieur l'Observateur, on appellera souvent de vous Sentences. Vous avez voulu capter le suffrage, & puis entrer en lice avec un Athlete vigoureux; vous vous traînez inutilement sur ses traces. En général, les talens ne s'imitent point; mais tâchez de vous approprier cette logique irrésistible, qui a souvent pressé vos amis. Nous ne sommes plus dans le siecle des phrases; il nous faut des principes, des raisons, des preu-

ves, des conséquences. Il nous faut, sur-tout, le mot propre ; ce mot qui vous fuit sans cesse, & auquel vous préférez des expressions, que vous croyez brillantes, & qui ne sont que bizarres. Revenons à *vos Observations.*

Sur la neuvieme Observation.

« Il veut mieux penser que
» M. Necker, & pense comme
» Machiavel ou comme Ma-
» zarin ».

M. de Calonne pense d'après lui ; mais il distingue l'homme d'affaires de l'homme d'Etat. L'homme d'affaires ne regarde qu'autour de lui. L'ordre est à ses yeux le premier des talens, la défiance le comble de la sagesse, son Royaume est son Cabinet, sa correspondance le

monde entier, ſes coopérateurs des gens de génie. Si la fortune ſeconde ſes ſpéculations, ſon orgueil croît en raiſon de ſes ſuccès, & il s'accoutume aiſément à prendre la confiance générale pour un hommage public. Il ſe dit tout bas : « Si de l'extrême médiocrité, je ſuis » parvenu à l'opulence; ſi j'ai percé » le nuage obſcur de mon origine, » pour m'aſſeoir à côté des Grands, » pourquoi ne franchirois-je pas » l'intervalle qui ſépare un manipu- » lateur d'eſpeces d'un homme d'E- » tat, &c. » Plein de ces idées, il ſaiſit avec avidité la premiere occa- ſion de ſe montrer dans les affaires publiques; il attaque les opérations d'éclat, il fait l'éloge de ceux auxquels il prétend s'aſſocier; il gage des plumes, ſoudoie des prôneurs, achete des ſuffrages, encourage l'intrigue,

& brise, à force d'expédiens, les préjugés qui éloignent de certains postes.

L'homme d'Etat médite en silence le bonheur de ses semblables, parcourt toutes les classes, descend à leurs besoins, exemine les abus pour en chercher les remèdes, suit la marche de la civilisation dans toutes les contrées, & fait jouir la sienne des bienfaits que dispense le génie, tantôt à une nation, tantôt à une autre. Il n'embrasse aucun parti, parce qu'il les sert tous. Peu lui importent les titres, les rangs, les places. Les Rois ont besoin de lui, & il n'a besoin que d'être utile ; il asseoit son plan sur des principes émanés de la raison & de l'expérience. Envain l'envie ou l'ignorance les combat ; il y oppose non le mépris, mais un silence indulgent, non la hauteur des sots,

mais la fermeté qui sied si bien à l'homme sûr de la solidité de sa marche. Ses réponses ne sont pas ambiguës, il dédaigne l'art coupable d'amener les hommes à son but, & fidele à sa pensée, il cherche le vrai, & non les suffrages.

« Le Roi nous donne la liberté publique comme en présent. M. de Calonne nous en trouve peu dignes ; il voudroit presque nous en dépouiller. Il mérite que je dise une chose cruelle : en lisant sa Lettre, après avoir lu le Rapport de M. Necker, on croiroit passer de la scene fameuse de Burrhus à la scene fameuse de Narcisse. (Page 39.) »

Il n'y a rien de cruel dans ce mot presqu'inintelligible. Vous avez

beau faire, vous ne ferez jamais méchant; vous donnerez des coups d'épingle, mais jamais des coups de poignard.

Voici le ſens de ce qu'a dit M. Necker, ou peut-être de ce qu'il auroit dû dire : la diſpoſition des eſprits eſt loin de ce qu'elle devroit être pour accomplir un projet auſſi vaſte, que celui d'une régénération. Peu de calme, peu d'inſtruction, peu de patriotiſme. Tous les partis font jouer des reſſorts pour ſoutenir leur intérêt; il n'y a que l'intérêt public, dont perſonne ne s'occupe, quoiqu'on en parle ſans ceſſe. Les idées ſe dénaturent inſenſiblement. Les uns vous diſent froidement, que c'en eſt fait de la Monarchie; qu'un nouvel ordre de choſes eſt amené par les circonſtances : les autres invoquent une conſtitution, & par ce mot, ils

entendent le Gouvernement Anglois. Ceux-ci ſoupirent après la liberté, ce qui, dans leur idée, équivaut à une égalité chimérique : ceux-là font des Etats-Généraux des Adminiſtrateurs, & croient, qu'à la troiſieme ſéance, le déficit ſera rempli, la dette conſolidée, la légiſlation réformée, la Cour ſoumiſe à des réglemens économiques, le pouvoir exécutif renfermé dans de juſtes bornes.

A quoi donc ont ſervi, dira-t-on, les nombreux Ecrits, publiés depuis ſix mois? N'ont-ils pas répandu quelques lumières ſur une cauſe qui intéreſſe tous les Citoyens? Sans doute; pluſieurs, même, ont été lus avec avidité. Mais, ſix mois ne ſuffiſent pas pour inſtruire une Nation; mais ces Ouvrages ſuppoſent, pour être compris, des connoiſſances préliminaires, encore étrangeres à la plu-

part de ceux qui les lisent ; mais, quelques Ecrivains semblent affecter un choix d'expressions peu familieres, & qui ajoutent une nuance d'obscurité à des matieres, déjà difficiles à saisir.

Parlons donc un langage simple ; remontons aux sources ; ne taisons pas la cause des maux : mais n'exagérons pas le malheur de notre situation. Louis XIV fut fastueux, le Régent dissipateur, Louis XV foible. Des finances ordinairement mal dirigées, des remedes heureux, leur furent administrés par les freres Paris ; le Cardinal Fleuri observa un régime sévere. Il y eut des palliatifs en 1781 : le Gouvernement a indécemment dépensé, & le Peuple ridiculement payé : on n'a pas cherché les Ministres les plus capables ; mais les plus adroits. De-là, des emprunts

aſtucieux, des enregiſtremens extorqués par la violence, ou conſentis par la foibleſſe; les loteries, les baux, les ventes de charges, les retenues, & mille autres reſſources meſquines, paſſageres, déſolantes pour le Peuple, honteuſes pour l'Adminiſtration.

Le réſultat fut un excédent de dépenſe ſur la recette, excédent, fort mal-à-propos nommé *déficit*. Il ne manquoit aucune ſomme au Tréſor royal; mais, de l'ordre & de l'économie; un Miniſtre délié qui ſe ſentoit en lui-même le talent de réparer le mal, en avertit ſes Concitoyens, & détruiſit le preſtige d'un menſonge officieux. On le traita, comme ſi tout le mal eût été ſon ouvrage : les plus modérés répandoient, que c'étoit un fou, qui avoit mis le feu à la maiſon; mais que, ſous les ruines, on avoit trouvé un tréſor.

La connoiſſance de notre ſituation ne l'a pas aggravée : c'étoit le premier pas vers un meilleur ordre ; on crut que le Miniſtere ne trouveroit pas en lui-même les reſſources, les talens, les lumieres néceſſaires pour venir efficacement au ſecours du Peuple & du Roi; on lui adjoignit des Conſeillers, pris dans les différens Ordres de la Société. Ils voulurent faire les hommes d'Etat, au lieu d'un conſeil, ils donnerent un nouveau plan. Les Parlemens, qui s'appercevoient avec quelle facilité on ſe paſſoit d'eux, refuſerent leur adhéſion. *Inde mali labes* : ſe voyant preſſés, exilés, ils abjurerent leur pouvoir & invoquerent les Etats-Généraux. Ce grand remede, univerſellement deſiré, eſt donc le terme des malheurs de la France : il ne s'agit plus de remplir le déficit, de diminuer les

dépenſes royales ; mais d'une conſtitution. C'eſt la Nation qui doit s'impoſer. C'eſt la Nation qui doit conſerver le pouvoir légiſlatif. C'eſt à la Nation qu'on préſente les différens points de réforme : l'un lui propoſe de caſſer les traités politiques ; l'autre, d'autoriſer le divorce ; le plus grand nombre, d'ouvrir au Tiers-Etat, l'entrée aux Cours Supérieures , aux Chapitres nobles, & de faire diſparoître les différences entre les Citoyens. — Il faut avoir bien peu d'idées de la marche des choſes humaines , pour croire de tels projets, l'ouvrage d'une premiere ſéance.

La Nation n'eſt point aſſez inſtruite pour déterminer l'eſpèce d'amélioration à faire à notre Gouvernement. Ici l'eſprit eſt peu de choſe, l'expérience eſt tout. Nous nous occupons depuis trop peu d'années de

cette grande révolution pour la consommer avec succès. Ceux d'entre nous les moins incapables, ne seront pas appellés à l'Assemblée nationale, qui, pour la première fois, sera nécessairement de personnes tout-à-fait étrangères à un aussi sublime ministere que celui d'une Législation. Notre vivacité nous emporte, & notre amour-propre nous égare. Faisons une réflexion bien simple. Depuis six mois il paroît au moins cinq cents Brochures. De ce nombre, dix à-peu-près ont surnagé, & de ces dix, estimables à bien des égards, il n'en est pas une qu'il ne faille modifier; car enfin, quoiqu'en dise M. l'Abbé Sieckes, le Tiers-Etat est beaucoup, mais il n'est pas tout. Quoiqu'en dise M. Bergasse, nous ne pouvons pas anéantir les Ordres, ils ont existé & existent dans tous les pays où la So-

ciété a réuni les Humains. Or, cependant les Auteurs de ces Brochures imparfaites sont bien supérieurs à ces Députés que les Provinces vont envoyer, & c'est eux qui fixeroient notre état futur !

Prenons donc des idées plus saines. N'aspirons pas à des prodiges. Ne détruisons rien ; réparons, corrigeons, améliorons ; mais craignons les commotions violentes, qui ébranlent l'édifice jusques dans ses fondemens, & préparent sa ruine.

Sur la onzième Observation.

On soutient que nous n'avons point de constitution. Nous existons cependant depuis 1400 ans ; nous ne reconnoissons pas de Nation supérieure en Europe ; les Etrangers sont en partie tributaires de notre industrie,

duſtrie, & ne penſent pas à rien entreprendre ſur nos poſſeſſions. Nous avons affranchi l'Amérique du joug de nos Rivaux; il n'a tenu qu'à nous de leur rendre le ſéjour de l'Inde inquiétant. Il ſuffiſoit de conſommer l'alliance avec la Hollande; peut-être que les Patriotes n'attendent encore que le ſignal. Quand il nous ſuffira d'être au niveau des plus grandes Cours, & d'adopter une fois un ſyſtême économique, peu d'années rétabliront nos finances. La France eſt le centre des Arts. Si tout cela s'eſt opéré ſans conſtitution, une conſtitution, n'eſt pas une choſe ſi abſolument eſſentielle. N'avons-nous pas confondu le défaut de conſtitution avec la néceſſité de corriger les abus de la nôtre?

» La conſtitution d'un Etat

n'eſt pas ſeulement l'exercice, mais la combinaiſon de ſes forces. » (Page 41.)

Quelle définition! La conſtitution eſt la loi générale que ſe donne une Nation, en vertu de laquelle loi elle eſt gouvernée, ainſi qu'on l'a développé dans un Ouvrage lumineux actuellement ſous preſſe.

Il y a tant d'abſurdités dans cette page, qu'il ſuffit de la lire pour la juger.

« Par où s'eſt conſervée la France ſous la ſeconde Race? Par les ſuperſtions. » (Pag. 41.)

A-t-on jamais dit, écrit ou penſé, que les ſuperſtitions étoient les ſoutiens, les conſervatrices d'un pays?....
» *Son commerce a toujours été dans*
» *l'enfance.... ſon agriculture traîne*

» *les chaînes féodales . . . . La force*
» *publique se mouroit.* ».

Le créateur de ces belles phrases disoit, (page 15) que « *la plûpart des Ecrits exagerent nos maux.* Mais comme on voit il se tient dans un juste milieu.

» Nous sommes presque seuls chargés des principales Observances, & des principaux frais du culte. » (Page 45.)

Par quel Edit le Peuple est-il plutôt obligé d'aller à la Messe, que le Duc & Pair ?

» Nous n'avons qu'une distinction, c'est d'être appellés au secours de la Monarchie, lorsqu'elle est ravagée par l'ennemi? » (*Ibidem.*)

Qui eſt-ce qui les mène?

» Mais ſi quelqu'un de la famille eſt puni par la Loi, la parenté entiere eſt diffamée par l'opinion ». (*Ibidem*).

L'opinion épargne-t-elle les Nobles? Il eſt trop long & trop fatiguant de copier: mais dans les pages 46 & 47, il n'y a pas un mot qui qui ne ſoit répréhenſible.

» Grand Dieu! voilà donc la conſtitution Françoiſe! Elle mérite d'être défendue par M. de Calonne, & réformée par Louis XVI ». (Page 48).

Cette acolade irrévérentieuſe mériteroit une réprimande. La premiere partie de cette phraſe ne peut être regardée que comme une ironie, &

dès-lors jette un louche coupable ſur la ſeconde.

Sur la douzieme Obſervation.

» M. de Calonne admire la conſtitution de la France, moi j'admire la conſtitution du François ». (Page 50).

Qu'eſt-ce que la conſtitution du François ? Ce mot ne peut s'appliquer qu'au phyſique quand il s'agit d'un individu.

» M. de Calonne voudroit réduire les Comices généraux à n'être que de ſimples conſeils ». (Page 51).

Soyons juſtes & de ſang-froid. Peuvent-ils être autre choſe dans les circonſtances actuelles ? N'y a-t-il

pas un peu d'abſurdité à conſtituer Légiſlateurs des hommes qui, pour la plupart ſont ſans connoiſſance du Royaume ſur lequel ils vont ſtatuer. Recuillez les voix de ceux qui viennent des provinces ou qui écrivent, ils conviennent tous que les aſſemblées préliminaires ſont pitoyables, que les individus ſont ſans opinions parce qu'ils ſont ſans lumieres, qu'ils ſont ſans courage, parce qu'ils ne connoiſſent ni leurs droits ni leurs forces. Il y a deux ans que l'on ne ſongeoit ſeulement pas à tout ce qui occupe aujourd'hui. Pendant cette époque il y a eu une fermentation continuelle. Au milieu des criſes on ne s'inſtruit pas; c'eſt du ſein des orages des Provinces qu'arriveront les Solons, les Lycurgues; on va voir un peuple Légiſlateur.

Riſum teneatis amici?

Sur les Obſervations 13, 14, 15, 16, 17.

Ce que l'Auteur avance dans ces cinq derniers paragraphes reſpire l'ignorance ou la mauvaiſe foi. Au nom du ciel, qu'il ne parle jamais ni d'emprunts, ni de caiſſe d'amortiſſement, ni d'impoſitions! Faut-il au moins avoir les premiers élémens d'une ſcience quand on veut la profeſſer. Souvent repris, jamais corrigé, il eſt inexcuſable.

Paſſons à ſa *concluſion*, ouvrage d'un jeune Rétheur, jamais de meſure, jamais de juſteſſe. Il ne nuit pas plus qu'il ne ſert. En quoi M. de Calonne fut-il le fléau de la Nation? Ne pouvoit-il pas envelopper des ombres perfides du ſecret ſa triſte ſituation, gagner le ſuffrage des vé-

rificateurs, emprunter à treize & demi pour cent, intéresser les capitalistes étrangers à placer leurs fonds en France, & leur assurer tant d'avantages qu'ils vendissent leurs terres, leur mobilier pour se faire des rentes viageres ? Il avoit assez d'esprit pour imiter cette marche utile; des exemples l'y encourageoient & les succès l'auroient absous. Au lieu de bercer la Nation par un apperçu flatteur, il a révélé ses miseres réelles, & proposé le remede à côté du mal. Quels reproches a-t-on à lui faire ? On parle de déprédations, de prodigalités. Vingt Ministres ont essuyé les mêmes accusations; vingt les ont méritées. La question est de savoir s'ils ont *pu* n'être pas faciles.

« Quoi ! le fléau de la Na-

» tion en deviendroit le Juge « ?
» (page 86).

M. de Calonne a-t-il demandé de juger la Nation? Veut-il préſider les Etats-Généraux? Eſt-ce que les Etats-Généraux ſeront un Tribunal, où l'on préſentera des coupables? Que veut dire cette expreſſion, devenir le Juge d'un Peuple?

« Celui qui eſt l'inſtigateur
» de toutes nos diſcordes ».
(page 87).

Il eſt vrai qu'il avoit beaucoup d'influence ſur M. l'Archevêque de Sens, & qu'un exilé volontaire inſpire une grande confiance pour ſe faire un parti. Il s'eſt juſtifié. Sa juſtification lui a donné des défenſeurs, parce que l'on n'a jamais détruit ce qu'il a avancé, & que ſes ouvrages

ne ſont pas reſtés ſans injures, mais ſans réponſes. Les gens impartiaux ont rapproché ſon miniſtere de l'époque qui l'a ſuivi, & ſans l'approuver dans tous les points, en maſſe, ils l'ont regretté. Ils ont vu dans M. de Calonne un homme ſouvent imprudent, mais plein de génie, travaillant peu, mais faiſant prodigieuſement travailler ; haſardant quelquefois des opérations douteuſes, mais prompt à réparer le mal ; & ils ne trouvent pas plus de reſſemblance entre M. de Calonne & Catilina, qu'entre l'Auteur des Obſervations & Cicéron.

« M. de Calonne vient pour
» braver la France & M. Nec-
» ker ». (page 88).

Eſt-ce braver une Nation, que de lui demander d'être jugé comme

homme public par les Comices ; & comme homme privé par les mêmes Parlemens, dont on ſait être haï, & dont on a été inſulté le lendemain de ſa diſgrace ? Eſt-ce braver un Miniſtre, que de ſoupçonner ſes erreurs, & de l'en avertir quand elles paroiſſent vraiſemblables ? Nous ſoupirons après une Conſtitution qui donne bien d'autres droits ; & ſi c'eſt aujourd'hui un crime d'Etat, que de ſuſpecter l'habileté d'un Adminiſtrateur, que ſera-ce quand chacun pourra lui démontrer ſes bévues ?

> « Il doit paroître, dit-il, pour ſe juſtifier. A-t-il réfléchi ſur l'imprudence de ce deſſein ? » (*Ibidem.*)

Que vous importe ? le péril ne regarde que lui. Eſt-ce par humanité que vous l'avertiſſez du réſultat de

cette démarche? De quel droit, vous, particulier obſcur, écrivain gagé, étranger aux intérêts que vous diſcutez, venez vous prédire la vengeance; ſuppoſer des déprédations; préſager l'arrêt de la Nation? Si M. de Calonne revenoit dans ſa Patrie, oſeriez-vous lui dire en face ce que vous dites à la France entiere? Critiquez ſes opérations; ſoyez ſon délateur auprès des Tribunaux; ſollicitez la loi contre lui; mais ne l'inſultez pas, ne le calomniez pas, & ſouvenez-vous qu'on vous a vu rampant devant les ſimples Emiſſaires de celui que vous pourſuivez avec tant d'acharnement.

« J'étois né ambitieux & facile. » (Page 89.)

Reprenez, croyez-moi, toute cette proſopopée. Il arrive quel-

quefois que des Auteurs malins retorquent l'argument, & l'on eſt tout étonné d'avoir fait ſoi-même ſa propre hiſtoire. Car enfin *vous avez eu de l'ambition, vous avez été inoccupé pour paroître encore plus capable, vous êtes devenu prodigue de louanges & de phraſes pour être mieux préconiſé.* Entre nous, convenez que j'aurois beau jeu ſi j'achevois la parodie. Qu'on ſerve la vengeance, qu'on défende ſon ami outragé, qu'on prête ſa plume à l'infortuné ou à l'imprudent, c'eſt ce que nous avons ſous les yeux à l'inſtant que j'écris. Mais attaquer brutalement un homme que nous ſavons n'être pas ſans tort, mais ſans crimes; ne lui accorder que quelques talens, quand nous ſavons bien qu'il eût de grandes parties; l'écraſer, parce qu'il eſt malheureux; l'accuſer

de faire des libelles, quand il ſe renferme dans les bornes d'une défenſe très-modérée, & prendre contre lui celle de ſon ennemi porté au comble de la gloire, n'eſt pas digne d'un homme de lettres. Il eſt ſi aiſé de ſervir l'homme en crédit, qu'il faut laiſſer ce ſoin au vulgaire des Ecrivains. Le Miniſtre que vous préconiſez ne manque pas de plumes paraſites qui tiennent un compte fidele de ſes vertus. Les Provinces ſur-tout ſont remplies de Panégyriſtes enthouſiaſtes qui brûlent de l'encens aux pieds du *Sauveur de la France.*

Après cette obſervation beaucoup plus importante qu'une critique littéraire, j'ajouterai que le plus grand défaut d'un Ecrivain eſt de ne jamais frapper juſte, & d'avoir parlé de tout ſans s'être déterminé ſur

rien. L'Obfervateur plaide en général pour le Peuple ; mais il ménage les Grands. Quand il parle de liberté, il entend toujours une liberté réglée, c'eft-à-dire une liberté qui n'en eft pas une. Il eft pour la liberté des Elections, mais il admet des diftinctions entre l'honneur & le patriotifme , la probité particuliere & la probité publique. Quelle fera la ligne de démarcation ? A qui appartiendra le droit de pefer la moralité de chaque membre éligible ? De toutes les trempes d'efprit, il n'en eft pas de plus inutile & de plus infupportable que celle de ces modérateurs qui ne veulent mécontenter aucun parti , qui n'ont de force que pour écrafer des malheureux , d'éloquence que pour exalter l'homme en faveur, qui après avoir imploré le fuffrage des grands ta-

lens en termes ſoumis & vils, les outragent en les déſignant dans des notes oiſeuſes, qui emploient la triſte facilité de compoſer quelques pages harmonieuſes pour encenſer l'Idole du jour & pour ſe faire un moment de renommée.

Le défaut de cette brochure eſt celui de mille autres, c'eſt de ne ſavoir jamais s'arrêter. Nous nous piquons d'urbanité, de Philoſophie, d'amour du vrai; nous vivons avec les grands Seigneurs, nous faiſons l'éloge de la modération, & nous verſons le fiel à grands flots. Un homme qui ſe reſpecte voudroit-il avouer les phraſes ſuivantes? Dans la lettre au Roi, *on n'a trouvé de profond que la corruption qui l'a dictée.* (page 8) Par ſes raiſonnemens, *il ſe montre ou inconſéquent, ou abſurde, ou coupable.* (page 9) *Il a*

ouvert le Trésor Royal à tous les déprédateurs; (page 14). *La perfidie de M. de Calonne a établi ce parallele* (page 20). *La jalousie & la méfiance voudroient prolonger la tempête. La méfiance crieroit au naufrage jusques dans le port, & la jalousie abymeroit le vaisseau pour noyer le Pilote* (page 23). Quelle Nation, si l'Observateur a rencontré juste! Quelle Cour, que celle qui sacrifie la Monarchie pour renverser le Ministre! Comment ose-t-on imprimer ces dangereuses vérités ou ces effroyables calomnies? *La France éclairée par ce coup de lumiere décisif, s'est détachée d'une conspiration dont elle auroit été la premiere victime* (page 29). Quels sont les Conspirateurs? La haute Noblesse, le Clergé, les Ministres. *Il manque de jugement ou de conscience* (page 33).

Il est agité par le délire de la crainte ou par le délire de la tyrannie (page 35). *Sa tête est peuplée d'images théatrales..... S'il se rapproche de la politique, c'est par l'artifice, par l'intrigue..... Il pense comme Machiavel* (page 37). *Adulateur des Grands, Calomniateur de l'Histoire* (page 54). Voilà comme on traite celui dont *cent mille hommes* reçoivent avec respect les opinions, quand elles viennent de Londres.

Tantæne animis cœlestibus iræ?

A quoi servent l'esprit & les talens, si c'est là leur emploi? Voilà donc les défenseurs des Ministres Philosophes qui, n'osant eux-mêmes descendre dans l'arêne, confient leur gloire à des Athletes qui se battent pour eux! Mais par un bisarre contraste, ces hommes si féconds en

injures, ſi hardis en reproches, gardent un ſilence timide ſur les vraies cauſes de nos malheurs. A les en croire, l'Europe admire notre courage, envie notre ſituation, nous touchons au terme du bonheur. La Cour économiſe, la Nobleſſe conſent à partager le fraix de l'Impôt, le Clergé prête, la Caiſſe d'Eſcompte avance des fonds, le Miniſtere perore, le Parlement s'exécute, la Ville fait ſemblant de payer, les Provinces s'agitent, les Etats ſe recompoſent, les Auteurs gouvernent, les Libraires s'enrichiſſent. De ce choc univerſel naîtront la paix, l'ordre, l'abondance. Voilà ce qu'on dit, pour dire quelque choſe, dans un Pays où l'on dit tout.

Y a-t-il donc encore des gens aſſez crédules pour prendre des mots pour

des vérités ? Si la Nobleſſe vouloit ſincerement partager les charges de l'Etat, il n'y auroit plus de diſcuſſion. Ne voyez-vous pas qu'elle n'a d'autres priviléges, en France, que celui de ne pas payer, & qu'elle feint d'en avoir d'autres pour défendre le ſeul réel à l'abri des imaginaires ? Quels ſont en effet les priviléges d'un Ordre dans lequel tout le monde peut entrer avec une miſérable ſomme ? Il y a deux cens ans que vingt de nos Ducs étoient aux *la Trimouille*, aux *Montmorenci*, aux *Baufremont*, ce que ſont aujourd'hui à ces nouveaux Ducs, MM. *Rambaut de la Michonniere*, *Pataret de Billeville*, & *Luquaud de Saint-Amand*. Il n'y a que les ſots qui puiſſent ſe perſuader que les Cuiſiniers voudront inſenſiblement ſe mettre à table ; que les Fabricans de Ru-

bans voudront auſſi de tems en tems s'en décorer. La Nobleſſe feroit aux Etats-Généraux ce qu'elle a fait à la premiere Aſſemblée des Notables. On n'a connu les Maires (qui avoient l'air de repréſenter le Tiers-Etat) que par les ridicules qu'on leur a donnés ; mais il y a des gens qui n'obſervent rien, qui ne ſentent rien, qui ne prévoyent rien, & qui, avertis ſans ceſſe, ſans ceſſe donnent dans les mêmes piéges.

Il nous reſte à examiner quatre notes *eſſentielles*, qui terminent l'ouvrage du rapide Obſervateur.

La premiere roule ſur la liberté.

« La liberté illimitée eſt une liberté ſauvage, meurtriere, & auſſi deſtructive de la ſociété que de la ſervitude » (page 95.)

A-t-on jamais réclamé la liberté

de dépouiller le riche, ou d'aſſaſſiner ſon voiſin? Il paroît que l'Auteur tient en ſecret au régime prohibitif, car il dit : abandonnez ſans précaution le Commerce & les Arts à eux-mêmes, vous les abandonnez au haſard. Eſt-il donc bien sûr que ſi les Gouvernemens ne ſe mêloient pas du commerce, il ſeroit le jouet d'une puiſſance aveugle ? Tout ce qu'on dit ſur cette liberté, eſt un bavardage obſcur & puérile. Il s'agit de cette liberté, en faveur de laquelle réclament les inſtructions de Monſeigneur le Duc d'Orléans, qui eſt de droit naturel, qui donne à l'homme de l'énergie, & lui inſpire l'eſtime de lui-même, & non de la liberté de nuire ou de tromper, que les ſcélérats mêmes ne réclament pas : ils l'uſurpent ſans oſer la ſolliciter.

« La ſeconde note eſt dirigée contre pluſieurs perſonnes mal famées, & cependant ambitieuſes ; brûlant d'envie d'être choiſies par les Etats-Généraux, & craignant d'en être exclues par leur réputation. (page 96.)

Nous ne connoiſſons pas de tels Candidats. Nous nous contenterons d'obſerver ſeulement que de pareilles queſtions ſont des inſultes indirectes. C'eſt le procédé d'un homme foible, qui veut nuire, ſans courir aucun péril, ſe venger ſans s'expoſer aux ſuites dangereuſes. Je doute que le faiſeur de notes parvienne à ſon but. La foudre gronde ſur ſa tête. Elle éclatera plutôt qu'il ne penſe ; il n'en ſera pas frappé, mais diſſous.

« Que penſez-vous de ceux qui veulent que l'on ſe méfie des

Citoyens qui ont la meilleure réputation, & que l'on ſe confie à des hommes qui en ont une déteſtable » ? (page 98.)

Je penſe que ceux qui ont de pareilles idées, ſont des fous, & que ceux qui les réfuteroient, ſeroient des imbécilles. Mais la réputation eſt un mot vague, indéterminé, qui ne préſente jamais une idée nette. Tel homme eſt à Paris, l'objet des ſarcaſmes, le ſujet des pamphlets, l'occaſion d'une lettre ingénieuſe, & jouit dans ſa Province de l'hommage de ſes Concitoyens. Il étoit, il y a trois mois, l'objet du culte de celui qui le déchire aujourd'hui. Voltaire a aſſiſté à ſa propre Apothéoſe, & pendant ſoixante ans, il fut perſécuté par l'Envie. Rouſſeau eſt le Dieu de certaines têtes philoſophi-

ques & de quelques ames ſentimentales, & quelques années après ſa mort, ſa tombe eſt outragée ; il eſt déclaré mauvais pere, aſſaſſin de lui-même, ingrat, fou, &c.... Les hommes ne ſont donc pas d'accord ſur ce qu'ils appellent réputation : il eſt peu de Célebres qui n'aient autant d'ennemis que de prôneurs.

La troiſieme Note n'eſt, ni plus juſte, ni plus utile. En voici le ſujet :

« Pluſieurs perſonnes partiales contre la cauſe du Tiers-Etat & contre les Ecrivains qui l'ont défendue, s'autoriſent pour les blâmer du ſacrifice que la Nobleſſe, le Clergé & la Magiſtrature ont fait l'un après l'autre, de leurs exemptions pécuniaires » (page 98.)

1°. Ce ſacrifice n'eſt pas fait, & perſonne n'y croit.

2°. Ce ne ſont pas des exemptions ; mais des uſurpations.

3°. C'eſt une dériſion, d'appeller ſacrifice, l'indiſpenſable néceſſité de contribuer aux charges publiques.

Voilà ce que l'on s'eſt permis de dire : mais on s'eſt diſpenſé d'appeller les Nobles *Inſenſés*. On n'en a pas fait des *Conſpirateurs*. Ces grands mouvemens de l'art oratoire, ne ſont permis qu'aux Ecrivains célebres, tels que celui que nous réfutons.

> La derniere Note déclare, qu'il « eſt impoſſible d'approuver le déchaînement aveugle des différens partis, contre tout ce que l'Adminiſtration a fait ou fera » (page 100.)

Ce déchaînement conſiſte dans

quelques critiques ameres des Opérations Miniſtérielles. Mais l'Adminiſtration n'eſt-elle pas bien vengée, par les plumes dociles des Ecrivains louangeurs-nés de tout ce qu'elle fait. Lorſque M. l'Archevêque de Sens « eut laiſſé enfoncer la Mo-
» narchie entiere, le ſort avoit ſuſ-
» cité un mortel pour la relever ;
» vous vous êtes ſouvenu de lui ; &
» vous l'avez rappellé. Les accla-
» mations générales impoſent ſilence
» aux mécontens : vos vertus & ſon
» génie reparurent avec éclat. Le
» Conſeil changea de maximes, & la
» Nation, de ſentimens : elle revint
» avec tranſport, vers un trône qui
» lui redevenoit favorable. » (P. 22.)

Vous qui voulez l'eſprit de diſcuſſion, la liberté de la preſſe, pourquoi ne permettez-vous pas que l'on ſe plaigne ſi on eſt mécontent ? Eh

bien ! s'il faut articuler le mot, on l'eſt, du moins on craint, on brûle d'être raſſuré. Les uns demandent des interprétations ; on ne donne aux autres que quarante-huit heures pour élire & pour former leurs cahiers. Vous direz que l'Adminiſtrateur ne peut pas faire mieux, ſoit ; mais alors qu'il ne faſſe pas & qu'il laiſſe faire.

D'ailleurs, en quoi donc conſiſte le déchaînement ? Quelle réſiſtance éprouve l'autorité ? Repréſenter n'eſt pas déſobéir. On a écrit fortement contre la manœuvre des vingt-cinq millions ; mais en fut-il jamais d'auſſi aſtucieuſes, & tout-à-la-fois d'auſſi violentes ?

> » Selon les uns, l'autorité ſouleve les Provinces ; ſelon les autres, elle les abandonne à leur propre force » (page 100).

Si l'on écoutoit l'hiſtoire apocryphe de toutes les opinions qui circulent dans la Capitale, dans les Provinces, & reviennent des Provinces dans la Capitale, on ſe trouveroit au milieu d'une foule de contradictions & de bruits menſongers. Le ſage les dédaigne. Mais telle fut toujours notre ſenſibilité outrée. Nous voudrions vivre d'encens. La moindre critique ſouleve notre orgueil iraſcible. Nous voulons que l'opinion publique céde à la nôtre, & que la Nation entiere reçoive en tremblant nos volontés. Quiconque ſe permet de les contredire, eſt à nos yeux un pertubateur de l'Etat. S'éclairer mutuellement n'eſt-ce pas le premier devoir des Citoyens, & celui qui monte au Miniſtere ceſſe-t-il de l'être ?

L'Auteur finit par une fable tirée

des Mille & une Nuit. Il s'agit de la conquête d'une montagne merveilleuſe, dépoſitaire des plus rares tréſors. Trois Princes l'avoient inutilement tentée. Leur ſœur unique, jeune héroïne, fut conſulter un Derviche octogénaire, qui lui dit : Montez d'un pas égal & ferme, ſans vous preſſer trop, ſans reculer jamais...... Si vous vous arrêtez pour regarder en arriere ou à côté, tout eſt perdu. Ce Derviche étoit un homme d'un grand ſens. Il auroit dû ajouter à ſes conſeils à la jeune héroïne : — Soyez moins diſſimulée dans vos diſcours. Croyez que la meilleure des fineſſes eſt de n'en point avoir. Ne penſez jamais ſi l'on vous aime ou ſi l'on vous hait ; ſi l'on vous vénere ou ſi l'on vous méconnoît ; ſi l'on vous encenſe ou ſi l'on vous blâme. Vous avez beaucoup d'eſprit, aſſez de ta-

lens; mais entre vingt-quatre millions d'individus, il y en a qui vous ſurpaſſent dans les deux points. Deſcendez à leurs conſeils. Etabliſſez-vous le juge de vos flatteurs, ou concertez-vous avec la voix publique, & demandez-lui combien *Cléon* eſt verſatile, eſclave des grands, & incapable de ſoutenir ſa propre penſée, combien il faut dédaigner le ſuffrage de *Robiceïs*, vendu à qui le ſupporte, qui immole aux amis le ſoir, ceux qu'il a encenſés le matin. Il va de ſociété en ſociété colporter en vers ou en proſe, la diffamation & la flatterie.

FIN.